

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement du bassin versant du Lirou

Entretien de la ripisylve du Lirou et de ses affluents

Ouverture de l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'intérêt général au titre du titre du Code de l'environnement (L211-7 et R.214-88 à 104)

Le projet présenté par le syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement bassin versant du Lirou, maître d'ouvrage, qui a pour but d'effectuer des travaux d'entretien de la ripisylve du Lirou et de ses affluents, est soumis à l'enquête publique préalable avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Cette enquête se déroulera dans les communes de CEBAZAN, CREISSAN, PUISSERGUIER, MAUREILHAN, VILLES PASSANS, SAINT-CHINIAN et BEZIERS (siège de l'enquête).

Monsieur Georges RIVIECCIO, Colonel de l'Armée de terre retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Un dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans les mairies citées ci-dessus pendant **33 jours du 15 novembre 2012 au 17 décembre 2012 inclus**, aux heures d'ouverture des bureaux (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie de Béziers (Service Environnement - caserne St Jacques – 34500 BEZIERS), au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours suivants :

Mairie de Béziers : jeudi 15 novembre 2012 de 09H00 à 12H00

Mairie de Maureilhan : jeudi 06 décembre 2012 de 09H00 à 12H00

Mairie de Puisserguier : jeudi 06 décembre 2012 de 14H00 à 17H00

Mairie de Béziers : lundi 17 décembre 2012 de 14H00 à 17H00

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de M. Alain GUERRERO, syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la mer (maître d'œuvre) – Domaine de Bayssan le Haut– Route de Vendres – 34500 BEZIERS.

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans les mairies concernées ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers. (Bureau des Politiques Publiques - Section Enquêtes publiques) et sur le site www.herault.gouv.fr